

Policier Municipal – agent de jour F/H

Description

Notre collectivité

La Ville de Montigny recrute ! Et si c'était vous ?

Commune dynamique et centrale de la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, située au sud-ouest de Paris, **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX** compte plus de 32 000 habitants.

La Ville est répartie sur 8 secteurs, pour une superficie de plus de 11km². Avec la présence de nombreux commerces, de sièges sociaux et d'une gare SNCF, notre commune reste très attachée à son environnement, en veillant à son cadre et à la qualité de vie qui y règne.

La Ville a par ailleurs à cœur de recruter et d'accompagner son personnel grâce à une politique RH de développement des compétences par la formation, la mobilité et l'évolution professionnelle.

Le poste

Très attachés à notre environnement, nous veillons quotidiennement au cadre de vie de notre ville. Reconnue par divers labels, Montigny-le-Bretonneux est une collectivité pleinement engagée dans la transition écologique notamment via le prisme des 17 Objectifs de développement durable de l'ONU. Une ville sans cesse en mouvement pour se développer, se transformer et améliorer la qualité des services publics proposée aux habitants. Montigny-le-Bretonneux, une ville nature et dynamique, une ville qui vous va bien !

Le contexte :

Notre service de Police Municipale est composé du Chef de service, de 20 Policiers et 12 ASVP. Pour accompagner les équipes sur le terrain, la ville exploite le réseau de vidéosurveillance (76 caméras) de jour comme de nuit.

Pour maintenir la qualité du vivre ensemble, la ville porte un projet ambitieux autour de la sécurité publique. A ce titre, le service cherche à renforcer ses effectifs.

Vos missions :

Sous la responsabilité du Chef du service de Police municipale, vous intégrez une équipe de 20

policiers constituant les 4 brigades de roulement dont la mission est de participer au respect du bon ordre, de la tranquillité de la salubrité et de la sécurité publiques sur la commune.

Vous appliquez les pouvoirs de police du Maire et assurez les missions dévolues à la police municipale. Ainsi, vous vous assurez de l'exécution des arrêtés de police du Maire et constatez par procès-verbaux les infractions aux dits arrêtés.

Vous constatez, par procès-verbaux, les infractions au code de la route que vous êtes habilité à constater.

Vous secondez et rendez compte à l'officier de police judiciaire territorialement compétent de tous crimes, délits ou contraventions dont vous avez connaissance.

Vous assurez une relation de proximité avec la population et avez un rôle de conseil et d'assistance auprès des administrés.

Vous rendez compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises.

Par votre présence dans les quartiers, vous participez aux actions de prévention de la délinquance.

Votre profil

Votre profil :

Idéalement Titulaire de la FIA et des formations préalables à l'armement

Titulaire du permis B

Sens du relationnel et des responsabilités

Diplomatie, Capacité d'analyse

Esprit de cohésion, pour un travail en équipe optimisé

Sens du respect de ses prérogatives, Assiduité, Rigueur

Sens et valeurs du service public

Disponibilité, Réactivité

Avantages et condition d'exercice :

Équipements sécurité :

- Gilet par balle
- Port d'armes de catégorie B et D (pistolet semi-automatique 9mm de type XDM, pistolet à impulsions électriques type X2, FLASH), lanceur de balle défense
- Aérosol gaz CS
- Bâton télescopique de défense
- Caméra piéton

Autre équipement :

- Véhicules récents
- Radar
- DIA dispositif d'imprégnation alcoolique

Dispositif de formation renforcé :

4 sessions annuelles d'entraînement de tir renforcé (2 obligatoires et 2 conventionnées, dispensées par un formateur de la Police Nationale)

+ Entraînement au GTPI tous les mois

+ Entraînements physiques réalisés sur le temps de travail : salle de musculation et dojo à disposition

L'Hôtel de Police : salle de sport équipée / Parking à disposition des agents / Localisation dans un quartier pavillonnaire

Planning :

- **Horaires de travail fixe: 7H – 17H** pour les brigades **de jour**.
Ponctuellement les horaires définis peuvent varier en fonction des manifestations ou évènements particuliers.
- Poste à temps complet, par vacation de 10h.
- Planning établi mensuellement par roulement : 4 jours travaillés en moyenne par semaine. 2 weekends travaillés puis 2 weekends libres.

Droit aux congés: 20 CA + 2 jours de pénibilité

Une journée de cohésion au bénéfice de tous les agents du service

Action sociale : PLURELYA (chèques vacances, coupons sport...), participation complémentaire santé (mutuelle) et prévoyance

Rémunération :

Rémunération indiciaire selon statut

+ 13ème mois

+ régime indemnitaire comprenant : une part fixe (30%), une part variable mensuelle (versée à hauteur de 100%), une part variable annuelle selon évaluation

- + les heures supplémentaires mensuelles : 8,5h minimum + 1 dimanche payé 10h
- + heures supplémentaires selon évènements
- + jours fériés payés ou récupérés (double)

[Candidater](#)